



Obtenir un titre de séjour

Par julka

Maitre

Je vous fais connaître les faits concernant à mon cas.

Je suis ressortissante de l'Albanie et j'ai fait une inscription pour faire un master 1 en France.

Malheureusement mon visa long séjour m 'a été refusé .

Je suis rentrée régulièrement en France (on n'a plus besoin d'avoir un visa court séjour pour rentrer en France).

Si je peux résumer, je me trouve dans une situation difficile : d'un part, j'ai le droit d'aller à l'université, parce que j'ai eu la carte d'étudiant et de l'autre part, je ne peux pas rester plus que trois mois avec mon passeport.

Est-ce que je pourrais avoir une chance pour avoir une carte de séjour, pourvu que je suis ressortissante de l'Albanie, donc que je n'ai pas besoin d'avoir un visa pour rentrer en France? Si oui, quelles sont les démarches administratives que je dois suivre ?

je ne sais pas si c'est important le fait qu'en Albanie j'ai bac + 5 et le titre "enseignant" en littérature et aussi le titre "juriste"?

merci